

# Vers un nouveau certificat médical

Jeudi 3 décembre 2009  
HES SO Sierre

Co-organisé par :

Clinique romande  
de réadaptation

suvaCare

Partners of Excellence

Hes·SO VALAIS  
WALLIS

Hochschule Sion  
de Suisse romande  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences  
Western Switzerland



OFFICE CANTONAL AI DU VALAIS  
KANTONALE IV-STELLE WALLIS



Assurances  
Versicherungen  
Assicurazioni

Swiss Power Group.

SOCIÉTÉ WALLISER  
MÉDICALE ARZTE-  
DU VALAIS VERBAND

# La maladie évolutive

## Contexte actuel : définition

- ▶ Maladie dont le développement se fait par des phases successives identifiables.
- ▶ Maladie dont l'évolution entraîne des incertitudes
- ▶ Ces incertitudes varient en fonction :
  - ▶ De l'attente du diagnostic
  - ▶ De la perception de la gravité de la maladie
  - ▶ Des réactions de l'entourage
  - ▶ Du comportement du médecin
  - ▶ De la poursuite ou non de l'activité professionnelle
  - ▶ De la nécessité de changer de poste de travail
  - ▶ Du degré de désinsertion sociale ou professionnelle

# La maladie évolutive

## Contexte actuel

- ▶ Les maladies évolutives cumulent des motifs d'incertitude de traitement
  - ▶ Peur de ne pas pouvoir gérer les effets indésirables
  - ▶ Crainte de douleurs, de fatigue
  - ▶ Peur de la stigmatisation sociale
  - ▶ Doute sur son efficacité à long terme
  - ▶ Peur de la survenue ou du retour de la maladie
  - ▶ Interrogation sur l'espérance de vie
  
- ▶ avec des motifs d'incertitude professionnelle
  - ▶ Peur de perdre son travail ou de ne plus pouvoir travailler
  - ▶ Interrogation sur les conséquences financières
  - ▶ Doute quant à la possibilité de pouvoir retravailler un jour
  - ▶ Peur de perdre un environnement professionnel connu

# **Le certificat d'incapacité de travail** dans la situation d'une maladie évolutive

## **Exemple**

- ▶ Monsieur W., est employé dans le secteur horloger depuis 15 ans
- ▶ Incapacité de travail à 100% pour une durée indéterminée
- ▶ Evolution favorable de la situation après 2 mois
- ▶ Observations sur le lieu de travail : fatigue, douleurs, difficultés à se concentrer, troubles de la vision

# **Le certificat d'incapacité de travail**

## **dans la situation d'une maladie évolutive**

### **Les questions à se poser : employeur, assureur**

- ▶ Peut-on envisager une reprise progressive, avec un rendement réduit (2 jours par semaine) ?
- ▶ L'assureur peut-il financer à 100% cette tentative de reprise ?
- ▶ Faut-il prévoir des entretiens réguliers ?
- ▶ Le poste de travail actuel peut-il être maintenu ?
- ▶ Faut-il déjà annoncer le cas à la détection précoce ?

# **Le certificat d'incapacité de travail**

## **dans la situation d'une maladie évolutive**

### **Exemple (suite)**

- ▶ M. W. reprend le travail à 25% pendant 2 semaines puis à 50%
- ▶ Observation de la situation au vu de la reprise progressive
- ▶ Après 3 semaines de reprise, Monsieur W. rechute à 100%
- ▶ Annonce de la situation à la détection précoce
- ▶ Le patient déclare à son entourage professionnel souffrir de symptômes de la sclérose en plaques

# **Le certificat d'incapacité de travail** dans la situation d'une maladie évolutive

## **Les questions à se poser**

- ▶ Comment se positionner sur l'avenir professionnel de Monsieur W. ?
  
- ▶ Comment adapter le poste ?
  - ▶ Orienter la réflexion vers différentes formules (horaire, rendement, autre poste, travail à domicile etc.)
  
- ▶ Comment freiner l'évolution de la pathologie ?
  - ▶ Le travail : un moyen pour ne pas sombrer définitivement dans la maladie
  - ▶ Maîtriser les périodes de crises ou de rémission
  - ▶ Éviter le stress

# **Le certificat d'incapacité de travail**

## **dans la situation d'une maladie évolutive**

### **Les pistes à exploiter**

- ▶ Le médecin, l'entreprise, le collaborateur vont construire avec l'aide des assureurs et de l'AI, les possibilités professionnelles
  - ▶ Analyser les postes internes qui peuvent entrer dans cette logique de reprise
  - ▶ Régler toutes les préoccupations financières dès le début
    - indemnité journalière de l'assureur,
    - soutien dans une mesure de l'OAI (formation à un nouveau poste)
    - financement du soutien d'un psychologue au travail
  
- ▶ Former l'encadrement professionnel à cette nouvelle situation

# **Le certificat d'incapacité de travail** dans la situation d'une maladie évolutive

## **Les pistes à exploiter**

- ▶ Orienter l'activité professionnelle vers des diminutions progressives de rendement
- ▶ Assurer une coordination assécurologique entre la perte de gain, l'AI et le deuxième pilier

Le succès de la réinsertion, c'est aussi envisager un rendement à la baisse et assurer, humainement, une fin de carrière digne et honorable pour le travailleur.

# Merci de votre attention !

Co-organisé par :

Clinique romande  
de réadaptation

suvaCare  
Fédération de réadaptation

Hes·SO VALAIS  
WALLIS

Hochschule Sonderschulen  
de Sion spécialisée  
Fachhochschule Westschweiz  
University of Applied Sciences  
Western Switzerland



SOCIÉTÉ MÉDICALE  
DU VALAIS

WALLISER  
ÄRZTE-  
VERBAND